

Logement communal vacant



La commune dispose d'un logement locatif rénové, bien isolé de 63 m² comprenant :

- Extérieur : une cour fermée et un garage
- Une cave
- Au rez-de-chaussée : une pièce avec cabinet-toilettes et salle de bain
- À l'étage : une cuisine ouverte sur un salon et deux chambres dont une petite avec salle d'eau et toilettes

Le prix de la location est de 490 euros et 10 euros de charges mensuels.

Contactez la secrétaire de Mairie pour plus de renseignements.



Rédaction: commission communication, rédacteur en chef : Marc Henneveux

SOMMAIRE :

- Le mot du Maire
- Les vœux
- Consignes de Tri
- Respect des espaces publics
- Recensement
- Logement communal vacant

DANS CE NUMÉRO :

- Les vœux 2
- Consignes de tri 2
- Consignes de tri 3
- Respect des espaces publics 3
- Recensement 3
- Logement communal vacant 4

Bulletin d'Allemant

2 0 1 8 N ° 1

J A N V I E R 2 0 1 8

Le mot du Maire

Ô tempora, ô mores, Autres temps, autres mœurs ...

Au diable la langue de bois et autres « faisons comme si ... », les temps changent, en politique comme dans la vie quotidienne, dans les usages, chez les jeunes mais aussi les moins jeunes, grâce au numérique, mais pas seulement, surtout dans la vie sociale, dans les rapports entre personnes, entre les utilisateurs des services publics et la fonction publique elle-même...

Pour parler direct, disons que nous sommes, les acteurs publics et les membres d'organisations ou d'associations, désenchantés par le comportement de nos contemporains: pourquoi une majorité de Français (mais le phénomène est sans doute mondialisé) se désintéresse-t-elle des événements locaux, des fêtes, des occasions formelles, ou non, de rencontres? Prenons un cas concret: le 13 janvier, ici à Allemant, serons-nous une poignée de convives à nous saluer, à nous souhaiter une prochaine année meilleure, plus porteuse de projets enrichissants, ou ferez-vous, ferons-nous le geste de nous rencontrer et nous parler sans écrans (au sens propre comme au sens figuré!). Nombreux sont ceux qui déplorent que tout disparaît, que le « bon temps » n'est plus où les fêtes, kermesses et lotos faisaient accourir toute la population d'un village! Mais sans doute aujourd'hui, un village, une ville n'est plus souvent qu'un assemblage d'individualités, et c'est sans doute dommage. Le sens de la solidarité s'est peut-être aussi atténué, voire perdu. Ne plus avoir besoin des autres, croire en son autosuffisance n'est-il pas un signe inquiétant de satiété?

Ne boudez pas ces temps de rencontre, en ce début d'année comme à tout autre moment, mais quoique vous fassiez, qui que vous soyez, gardez l'assurance que maire, adjointes, conseillers et agents communaux restons à votre service et vous souhaitons **une excellente année 2018**, riche d'expériences positives et de nouvelles rencontres authentiques.

Heures d'ouverture au public : le mardi de 8h30-11h30 et le jeudi de 13h30-16h30
Permanence le vendredi soir de 18 h à 19 h
Site internet : www.allemant.fr
Courriel de la mairie : mairie.allemant02@wanadoo.fr
Courriel du maire : maire.allemant02@gmail.com

Les Vœux de la commune

Le Conseil Municipal vous invite aux vœux du Maire le

Samedi 13 janvier 2018

à 16 heures 30

À la salle polyvalente pour partager un temps convivial autour d'une galette des rois et d'une coupe de Champagne.

Consignes de Tri

Des vérifications ont été réalisées par la CCVA qui a compétence pour la collecte et le tri des déchets : quelques erreurs ont été constatées dans quelques bacs. Il faut donc éviter de mettre dans les poubelles jaunes :

- les sacs et films plastiques
- Les bouteilles d'huile
- Les pots de yaourt
- Les pots de crème fraîche
- Les cintres
- Les essuie-tout
- Les mouchoirs
- Les conserves contenant des déchets

CONSIGNES DE TRI
Emballages et papiers à recycler

Tous les papiers

Bouteilles et flacons en plastique

Emballages métalliques

Briques alimentaires

Emballages en carton

NON RECYCLÉS
A jeter dans votre poubelle ordinaire

Après leur collecte, vos emballages seront pris en charge au centre de tri puis seront acheminés dans une usine de recyclage en vue de leur valorisation. En triant, vous donnez une seconde vie à vos déchets et vous économisez les matières premières.

Le saviez-vous ?

- > 1 tonne de briques alimentaires recyclée = 2 tonnes de bois économisées
- > 1 tonne d'acier recyclée = 1 tonne de minéral de fer économisée
- > 1 tonne de plastique recyclée = 700 kg de pétrole brut économisés

Mar 2016

Suite Consignes de Tri

- Les morceaux de polystyrène protégeant les produits
- Les pots de fleur et jardinières en plastique
- Les barquettes polystyrène et suremballages en plastique

Il est important de respecter les consignes car **les erreurs de tri ont un coût** pour la collectivité. En effet, lorsqu'un déchet non recyclable est jeté dans le bac jaune, il va effectuer tout un circuit qui ne lui correspond pas avant d'être définitivement traité. Ainsi, lorsque le contenu des bacs jaunes arrive au centre de tri, les déchets sont doublement triés par les agents.

Des poubelles pour les verres sont à votre disposition (à proximité du parc de jeux dans le bourg, mais aussi dans les hameaux). ATTENTION, seul le **verre alimentaire** est concerné, le reste va en déchèterie.

Respect des lieux publics

Plusieurs déchets ont été retrouvés sur la voie publique ou les espaces verts. La commune a mis à la disposition des habitants et des itinérants des **poubelles publiques**. Merci de les utiliser à bon escient.

A ce sujet, vous pouvez faire des suggestions pour tout nouvel emplacement qui vous semblerait opportun dans d'autres lieux sur la commune.

Recensement

Selon l'INSEE (statistiques 2017), la commune d'Allemant compte 178 habitants dont 5 personnes passant plus de 6 mois en dehors du village. Depuis le recensement, une naissance a eu lieu.